

Le Personnel de la CPAM des Yvelines, de la CRAMIF, de la DRSM IDF affecté sur le site de l'assurance maladie de Mantes la Jolie-Sully

A l'attention des élus du bassin Mantois

Objet : Demande d'entrevue

Mesdames et messieurs les élus,

Nous sommes des salariés de l'assurance maladie en affectation sur le site de Mantes de la Jolie-Sully. Le 16 septembre, nous avons appris que nos employeurs projettent de fermer définitivement ce site au 31 décembre de cette année.

L'assurance maladie est présente dans ce site, pour accomplir la mission de service public envers les assurés sociaux, depuis 2007 et de fait a intégré le pôle santé à l'entrée de la ville. Nous savons que vous, élus locaux, considérez la présence de l'assurance maladie à cet endroit (à proximité de l'hôpital), stratégique et nous sommes totalement d'accord avec votre appréciation.

La volonté de nos employeurs est de fusionner cette agence de l'assurance maladie avec celle de Poissy, dans les locaux de cette dernière. Cette opération signifie un déplacement d'une trentaine de kilomètres de vos administrés ayant recours et besoin des prestations de l'assurance maladie, administrés que nous appelons assurés sociaux.

Nous considérons que ce projet porte atteinte à un service public efficient, de qualité et de proximité, et nous sommes sûrs que vous portez un intérêt particulier et fort au maintien de ce service public là.

Surtout que nous savons que le GPSO a vendu le RER à Mantes dans l'optique de l'essor urbain dont la présence de services publics de qualité envers la population amenée à se développer.

Ce n'est pas la première fois que l'assurance maladie ferme dans le bassin mantois, ses sites. Il y a eu dans le passé la suppression des agences de Meulan, d'Aubergenville, de Bonnières, de Mantes la ville, de Limay, Toutes ont eu pour incidence, une dégradation de l'offre de service pour les assurés sociaux (vos administrés), pour certains fragiles et précaires, et qui ne se privent pas, à juste titre, de dénoncer auprès de nous cet affaiblissement de la mission de service public délivrée par l'assurance maladie, qui en découle, au point d'être à l'origine de situations difficiles et tendues. Peut-être en avez-vous, vous-mêmes, déjà l'écho de la part de vos administrés.

Aussi, nous avons besoin de votre soutien et de votre force pour peser sur nos employeurs, afin de maintenir ce site ou un relogement à proximité. C'est en ce sens que nous souhaitons vous rencontrer rapidement, vu les délais, afin de vous informer plus dans le détail, du quotidien des agents de l'assurance maladie au service des assurés sociaux du bassin mantois, et la nécessité absolue de maintenir l'assurance maladie, dans toutes ses composantes à Mantes la Jolie.

Sachez que nous avons demandé à rencontrer nos employeurs (CNAM, CPAM, CRAMIF, DRSMIDF), afin de leur demander de renoncer à leur projet ou à défaut de reloger l'assurance maladie à proximité du site actuel. Nous n'avons pas à ce jour, de retour sur des dates d'entrevue.

De par ce projet, l'avenir du bassin mantois est en danger, parce qu'une ville sans service public est une ville morte !

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, mesdames et messieurs les élus, l'assurance de notre considération.

Le collectif « sauvons l'assurance maladie de Mantes ! »